

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Titrant pour la dureté de l'eau

Date de révision : 01/10/2024

Page : 1 / 8

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Titrant pour dureté de l'eau

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Utilisation en tant que réactif de laboratoires / traitement de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : AYOR WATER CARE
165 avenue Gaston Imbert
13790 ROUSSET
FRANCE

Tél : +33 (0)4.42.73.08.96

Fax : +33 (0)4.42.73.02.65

Email : www.merkur.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence) : +33 (0)4.42.73.08.96

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP) : Ce produit n'est pas classé selon le règlement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage : Ce produit ne comporte aucun élément d'étiquetage.

2.3. Autres dangers

PBT et vPvB : Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Titrant pour la dureté de l'eau

Date de révision : 01/10/2024

Page : 2 / 8

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Composants dangereux : Ethanol

Numéro CAS : 64-17-5

Numéro EINECS : 200-578-6

Numéro d'enreg.REACH : 01-2119457610-43

Phrases de risque : Flam. Liq. H225 1,5-5%

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Section 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

Inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes en écartant bien les paupières.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Adapter des moyens d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Titrant pour la dureté de l'eau

Date de révision : 01/10/2024

Page : 3 / 8

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulières n'est requise.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence

Précautions individuelles : Pas nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes souterraines.

6.3. Méthode et matériel de confinement et de nettoyage

Procédure de nettoyage : Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, neutralisant d'acide, liant universel, sciure)

6.4. Référence à d'autres sections

Consulter la section 7 : Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre.

Consulter la section 8 : Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnel.

Consulter la section 13 : Afin d'obtenir des informations sur l'élimination.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation : Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Entreposer le récipient bien fermé et le tenir à l'abri du soleil. Conserver entre 15 -25°C

Exigences : Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : Néant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières : Pas d'autres informations importantes disponibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Titrant pour la dureté de l'eau

Date de révision : 01/10/2024

Page : 4 / 8

Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux : 64-17-5 éthanol (1.5-5%)
Valeurs limites d'exposition : Valeur momentanée : 9500 mg/m³, 5000 ppm
Valeur à long terme : 1900 mg/m³, 1000ppm
Remarques supplémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Sans autre indication, voir section 7.

Mesures générales de protection et d'hygiène : respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire : Non nécessaire.

Protection des mains : Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation. Le choix du matériau des gants est fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants : le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation. Caoutchouc nitrile / Epaisseur du matériau recommandée $\geq 0.6\text{mm}$

Temps de pénétration du matériau des gants : le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Valeur pour la perméabilité $\leq 360\text{min}$

Protection des yeux/du visage : lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : Liquide
Couleur : Vert
Odeur : Inodore
Seuil olfactif : Non déterminé
Point de fusion/congélation : Non déterminé
Point initial d'ébullition : $>100^{\circ}\text{C}$
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable
Limite inférieure d'explosion : Non déterminé
Limite supérieure d'explosion : Non déterminé

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Titrant pour la dureté de l'eau

Date de révision : 01/10/2024

Page : 5 / 8

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Point éclair :	180°C
Température d'auto-inflammation :	305°C
Température de décomposition :	Non déterminé
Valeur du pH à 20°C :	9
Viscosité cinématique :	Non déterminé
Viscosité dynamique :	Non déterminé
Solubilité dans l'eau :	Entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non déterminé
Pression de vapeur :	Non déterminé
Densité à 20°C :	1.3 g/cm ³
Densité relative :	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé

9.2. Autres informations

Aspect

Forme : Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Température d'inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
Teneur en solvants organiques :	91.4%
Teneur en VOC (CE) :	0.0%
Teneur en substances solides :	0.6%
Taux d'évaporation :	Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger

Substances et mélanges explosifs :	Néant
Gaz inflammables :	Néant
Aérosols :	Néant
Gaz comburants :	Néant
Gaz sous pression :	Néant
Liquides inflammables :	Néant
Matières solides inflammables :	Néant
Substances et mélanges autoréactifs :	Néant
Liquides pyrophoriques :	Néant
Matières solides pyrophoriques :	Néant
Matières et mélanges auto-chauffants :	Néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz :	Néant
Liquides/Matières solides comburants :	Néant
Peroxydes organiques :	Néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :	Néant

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Titrant pour la dureté de l'eau

Date de révision : 01/10/2024

Page : 6 / 8

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité chimique

Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas d'informations importantes disponibles.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Pas d'informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aigüe : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Titrant pour la dureté de l'eau

Date de révision : 01/10/2024

Page : 7 / 8

Section 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales : Catégories de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthode de traitement des déchets

Recommandation : De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Emballages non nettoyés : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

Code déchet :

L'Union Européenne ne fixe pas de règles uniformes pour l'élimination des déchets chimiques, qui sont des déchets spéciaux. Leur traitement et l'élimination dépend de la législation interne de chaque pays. Ainsi, dans chaque cas, vous devriez contacter les autorités concernées, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer les déchets.

2001/573/CE : Décision du Conseil du 23 Juillet 2001 modifiant la liste des déchets contenus dans la décision 2000/532/CE. Directive 91/156/CEE du Conseil du 18 mars 1991 modifiant la Directive 75/442/CEE relative aux déchets.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Titrant pour la dureté de l'eau

Date de révision : 01/10/2024

Page : 8 / 8

Section 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro UN :	Non classé
14.2 Nom d'expédition UN :	Non classé
14.3 Classe d'avertissement concernant le transport :	Non classé
14.4 Groupe d'emballage :	Non classé
14.5 Dangers environnementaux :	Non
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur :	Non classé
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au code IBC :	Informations non pertinentes

Section 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II : aucun composant n'est compris.

Règlement (UE) 2019/1148 - Annexe I – Précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions (valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3) : Aucun composant n'est compris.

Règlement (UE) 2019/1148 - Annexe II – Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement : aucun composant n'est compris.

Règlement (CE) n°273/2004 relatif aux précurseurs de drogues : aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n°111/2005 fixant les règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers : aucun des composants n'est compris.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16 : Autres informations

Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.